



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46281>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **24-46281**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental d'Indre et Loire

Correspondant : MME la Présidente du Conseil départemental

Adresse : Place de la Préfecture, 37927 Tours

Coordonnées :

Téléphone : 0247314394

Courriel : commande-publique@departement-touraine.fr

Adresse internet : <http://www.touraine.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.touraine.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Restaurations archives - Minutes notariales - Plans anciens

Lieu d'exécution : Conseil départemental d'Indre-et-Loire Direction des Archives départementales, 37927 TOURS cedex 9

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation a pour objet la passation d'un accord-cadre exécuté au moyen de bons de commande pour la restauration de documents patrimoniaux conservés par les Archives départementales d'Indre-et-Loire

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Pour le lot 1 - Minutes Notariales avec un mini de 10 cotes et un maxi de 33 cotes Pour le lot 2 - Plans anciens avec un mini de 10 cotes et un maxi de 51 cotes

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Les dépôts des plis doivent être impérativement être remis par voie dématérialisée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : La collectivité finance l'intégralité du marché sur ses propres fonds propres. Sous réserve de crédits votés, paiement par mandat administratif

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'au moins un groupement. Les candidats peuvent être membres de plusieurs groupements mais ne peuvent pas être mandataire que d'un seul. Le candidat ne peut pas répondre à la fois en tant que titulaire et en tant que membre d'un groupement

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/05/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
F2024_0021

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Critères d'attributions : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de consultation, lettre d'invitation ou document descriptif). 1. Valeur technique (75 points) Valeur technique jugées au regard des informations fournies dans le mémoire technique : - Modes opératoires (choix de restauration et méthodes envisagées) retenus pour chacune des documents (ils sont appréciés au regard des précisions techniques apportées par le contrat dans ses devis) (25 pts) - Capacités du candidat - Profil du personnel et expériences similaires (15 pts) - Moyens techniques et humains spécifiques mis en oeuvre pour la prestations et pour assurer la sécurité des documents tant lors de leur transport que lors de leur présence dans l'atelier (modalités de transport, conditions de stockage des documents dans l'atelier, matériel de restauration et de sécurité équipant l'atelier, personnel affecté aux travaux) (15 pts) - Respect des règles déontologique (15 pts) - Délai d'exécution (à préciser par le candidat dans les actes d'engagements) (5pts) 2 - Prix (25 pts) L'offre la moins onéreuse recevra la note maximale de 25 pts sur 25 possibles Les autres offres seront notées au prorata de l'écart qui les sépare de cette offre de référence, selon la formule suivante : (offre la moins onéreuse/offre du candidat)x25 = note du candidat

Lot 1 - Lot n°1 - Restaurations archives - Minutes notariales Lot 2 - Lot n°2 - Restaurations archives - Plans anciens Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 14/05/2024 à 16:00 Modalités d'ouverture des offres : Date: 15 mai 2024 Lieu : Tours Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Prise de rendez-vous pour établir des devis. Fermeture des Archives le 1er mai, du 8 au 10 mai 2024 Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur (Conseil départemental d'Indre-et-Loire, service de la commande publique, Hôtel du département Place de la Préfecture 37927 TOURS CEDEX 9) sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié ; Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur ; Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation). Les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, service de la commande publique, Hôtel du département Place de la Préfecture 37927 TOURS CEDEX 9 Tél 0247314731 Courriel : commande-publique@departement-touraine.fr, Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des Archives départementales de Touraine : M. Legoff et M. Malherbe

Adresse : 6 rue des Ursulines, 37000 TOURS

Coordonnées :

Téléphone : 0247608888

Courriel : archives@departement-touraine.fr

Adresse internet : <http://www.touraine.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des Archives départementales de Touraine : M. Legoff

Adresse : 6 rue des Ursulines, 37000 TOURS

Coordonnées :

Téléphone : 0247608888

Courriel : archives@departement-touraine.fr

Adresse internet : <http://www.touraine.fr>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Lot n°1 - Restaurations archives - Minutes notariales Restauration Minutes notariales

Etendue ou quantité : Mini 10 cotes et maxi 33 cotes

- **Lot(s) 2** - Lot n°2 - Restaurations archives - Plans anciens Restauration Plans anciens

Etendue ou quantité : Mini 10 cotes et maxi 51 cotes

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2024